

SÉANCE DU 6 JANVIER 2020

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, D. DENTON, M. DEBIARD, C. SICOT, C. BURON

Excusée : B. GARCIA-IBANEZ (procuration à S Constantin)

Absents : J. LAFON, G. COURATIN

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

En préalable à l'ouverture de la séance, monsieur le Maire présente ses vœux aux élus.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la séance du 2 décembre 2019. Il est accepté à l'unanimité des présents.

DÉCISION MODIFICATIVE

Les élus votent à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

DM n° 1 :

Section Fonctionnement :

60632	- 2 780,00 €	65548	+ 2 780,00 €
60623	- 2 610,00 €	65541	+ 2 610,00 €
60631	- 740,00 €	023	+ 740,00 €

Section Investissement :

021	- 740,00 €	1641	+ 740,00 €
-----	------------	------	------------

Délib. 202002

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	8	8	0	0

DM n° 2 :

Section Fonctionnement :

65548	+ 1 700,00 €	6064	- 1 700,00 €
-------	--------------	------	--------------

Délib. 20203

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	7	8	8	0	0

PANNEAU D'INFORMATION NUMÉRIQUE

Le socle a été réalisé par l'entreprise Llanas pour un montant de 480 €. Un responsable d'ENEDIS viendra le 8 janvier pour revoir le branchement. La facture de ce branchement sera payée en 2020.

FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ

Le SDEE a renégocié les tarifs de fourniture d'électricité et le fournisseur sera désormais EDF. Avant ce changement, un relevé des compteurs doit être réalisé.

POSTE

Un état des lieux aura lieu le 21 janvier.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La demande de réparation d'une panne au lotissement des chênes a été faite au SDEE.

LIGNES ÉLECTRIQUES

Un renforcement de ligne électrique entraînera la fermeture momentanée du chemin du Metge et la mise en place d'un feu de circulation sur la RD 255.

RECENSEMENT

Le dernier recensement indique 428 habitants dans la commune.

BOULANGERIE

Monsieur le Maire informe les élus de l'évolution du projet d'installation d'une boulangerie dans le village. Un investisseur privé viendra s'adosser au porteur de projet, Monsieur André qui espère ouvrir sa boutique en mai 2020.

PIZZA BURGER

Madame et Monsieur Filet demandent l'autorisation d'installer un camion de vente chaque jeudi dans le village. Des précisions seront demandées avant prise de décision.